ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
21, 22 ET 23 JUILLET 2009, CALGARY (ALBERTA) Résolution nº 19/2009

TITRE :	Soutien à la Campagne pour un verre d'eau vide
OBJET :	Eau
PROPOSEUR(E) :	Laurie Carr, Chef, Première Nation de Hiawatha, Ont.
COPROPOSEUR(E) :	Dean Sayers, Chef, Batchewana, Ont.
DÉCISION :	Adoptée provisoirement par le Comité exécutif de l'APN le 10 septembre 2009

ATTENDU QUE :

A. L'eau est essentielle à la vie et est enchâssée dans deux traités sur les droits de la personne qui reconnaissent le droit inhérent à l'eau (voir : http://www.righttowater.info/code/no15_3.asp);

B. Le Canada dispose d'eau fraîche en abondance et la plupart des Canadiens prennent pour acquis la salubrité de l'eau de leur robinet, alors que de nombreuses communautés des Premières Nations doivent transporter leur eau, la faire bouillir, boire de l'eau embouteillée et accepter le rationnement de l'eau;

C. Certaines des 109 communautés des Premières Nations au Canada sont privées d'eau potable, dans certains cas depuis plus d'une décennie, et que les citoyens des Premières Nations ne font pas confiance à l'eau qui coule de leurs robinets;

D. Nos eaux sont empoisonnées par l'industrie, contaminées à l'uranium et contiennent des produits chimiques dangereux ainsi que des bactéries telles que l'E. coli;

E. Nos enfants souffrent et brûlent leur corps avec de l'eau en raison d'infrastructures sanitaires inadéquates qui provoquent des maladies à un stade plus avancé de la vie (voir : http://www.polarisinstitute.org/boiling_point);

F. L'eau est partie intégrale de nos cultures et nos cérémonies, et qu'il est de notre responsabilité d'affirmer nos droits à cette ressource afin de mieux la protéger et la préserver;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de septembre 2009 à Gatineau (Québec)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

G. Les Chefs de l'Ontario ont déclaré que les processus de prise de décision liés à l'utilisation et la protection des eaux est un droit dont disposent les Premières Nations et qu'elles n'y ont pas renoncé avec l'élaboration de traités (voir : http://chiefs-of-ontario.org/Assets/COO%20long%20form%20declaration.pdf).

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Affirment que l'accès à de l'eau propre et salubre est un droit de la personne;
2. Incitent les gouvernements du Canada et des provinces à fournir immédiatement des ressources aux communautés à hauts risques pour leur permettre de mettre en œuvre leurs plans visant la fourniture d'une eau saine et potable à leurs citoyens;
3. Soutiennent la campagne nationale visant à permettre à tous les Canadiens de manifester leur appui envers de l'eau saine et potable pour les Premières Nations en faisant parvenir un verre d'eau vide au premier ministre Harper, jusqu'à ce que les citoyens des Premières Nations puissent boire sans crainte de l'eau du robinet chez eux;
4. Soutiennent la « Campagne pour un verre d'eau vide » pour attirer l'attention sur le besoin urgent de résoudre les questions ayant trait à l'accès à de l'eau saine et potable dans les communautés des Premières Nations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de septembre 2009 à Gatineau (Québec)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL